REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DU COMMERCE

____ SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE

> SERVICE DEL MARCHES PUBLICS ----

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TRADE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION

N°O 22 /D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU

portant Adjudication de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence

LE MINISTRE DU COMMERCE,



- la Constitution; Vu
- la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Vu
- la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun Vu pour l'Exercice 2022;
- le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics; Vu
- le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement;
- le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret Vu N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de VuRégulation des Marchés Publics (ARMP);
- le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ; Vu
- le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu
- le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret Vu n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ; Vu
- l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Vu Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;
- la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Vu ministériels;
- la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ; Vu
- la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Vupassation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Vu Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2022;
- N°003/AONOprocédure d'urgence Ouvert National d'Offres PU/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 relatif à l'acquisition de matériel l'Appel Vu informatique pour la modernisation des contrôles ;
- le procès-verbal N°212/PV/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 08 aout 2022 portant examen du Vu rapport d'analyse des offres de l'Appel d'Offres suscité; Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er.- Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National

Ouvert suivant:

INTITULE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°003/AONO-PU /MINCOMMERCE/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MODERNISATION DES CONTROLES	KIAMA SA Délai de livraison : quarante- cinq (45) jours Montant TTC : 8 991 450 FCFA

Article 2.- Les soumissionnaires attributaires sont invités à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations:

-MINMAP

-ARMP

-CIPM

-Archives/Chrono

Yaoundé, le

LE MINISTRE DU COMMERCE

Ē